Brèves HEOL

Novembre 2026

France Rénov' : comment ça fonctionne ?

France rénov' est le service public de la rénovation de l'habitat. A travers la plateforme internet https://france-renov.gouv.fr/ et 600 Espaces conseils répartis sur toute la France, ce service permet aux ménages de bénéficier de conseils techniques et d'aides financières pour rénover leur logement.

Pour en tirer profit, voici les étapes à suivre :

1 – Trouvez un conseiller France rénov', qui vous aidera à choisir les travaux adaptés à vos besoins (un annuaire des espaces conseils est disponible sur le site) ;

2 – Evaluez les différentes possibilités de travaux qui s'offrent à vous et choisissez si vous réaliserez des travaux « par geste » ou une rénovation d'ampleur ;

3 – Découvrez les aides disponibles, elles varient en fonction de votre situation ;

4 – Réalisez des devis, vous trouverez un annuaire des professionnels qualifiés sur le site internet ;

5 – Déposez une demande d'aide sur le site web : attention, il faut déposer la demande avant d'engager les travaux ;

6 – Réalisez les travaux et débloquez les aides sur le site internet.

Si vous rencontrez des difficultés pour utiliser le site internet, vous pouvez vous rapprocher des Espaces France Services, qui vous aideront dans vos démarches administratives.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org